



## PROGRAMME

### APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE (à partir de 15 ans)

- Test d'évaluation cognitif offert
- Etablissement contrat de formation
- Constitution dossier demande permis B option AAC
- **Formation initiale**

La formation comprend :

- cours de code
  - cours de conduite (minimum 20 heures)
- avec un test d'évaluation dynamique inclus

Formation et pédagogie selon le REMC qui se présente sous forme d'objectifs répartis en quatre compétences, renseignés dans la fiche de suivie et le livret d'apprentissage de la catégorie B .

- Rendez-vous préalable (durée de 2h ) avec l'élève et son ou ses accompagnateur(s) )
- Démarches administratives :
  - attestation demandée par les assurances
  - remise d'un macaron AAC et du guide de l'accompagnateur
  - Premier Rendez-vous pédagogique obligatoire (lorsque l'élève a effectué entre 1000 et 1500 km)
  - Deuxième rendez-vous pédagogique obligatoire (lorsque l'élève a effectué au minimum 3000 km)

Pour chaque rendez-vous pédagogique la durée est de 3 heures et la présence des accompagnateurs est obligatoire .

- Examen Blanc (support papier grille examen)
- Passage Permis (à partir de 17 ans et demi)

Rappel : Désormais le candidat s'inscrit sur un site (SGS / LA POSTE) pour passer l'épreuve théorique générale du code de la route . Coût 30 €.